Matisse, 15 ans, tué au couteau à Châteauroux (36) : le tueur afghan écope de 8 ans de prison, sa mère qui a giflé la victime agonisante condamnée à 24 mois de prison dont 14 avec sursis probatoire (MàJ : elle fait appel)

02/03/2026 à 19h45



02/03/2026

Condamnée à deux ans de prison dont 10 mois ferme pour avoir giflé Matisse alors qu'il agonisait au sol, la mère du meurtrier de l'adolescent a fait appel de la décision du tribunal correctionnel de Châteauroux. (…)

La mère comparaissait à huis clos devant le tribunal correctionnel de Châteauroux pour "violences volontaires sans ITT sur personne vulnérable", des faits passibles de trois ans d'emprisonnement. Alors qu'elle avait reconnu avoir porté un

coup à Matisse lors de l'instruction, invoquant "des gestes de premier secours" pour s'assurer qu'il était encore en vie, elle a tout nié en bloc à l'audience. Un revirement qui a ravivé la douleur de la famille de la victime. (…)

La mère du meurtrier de Matisse a fait appel de sa condamnation le 2 mars, comme l'a confirmé le procureur de Châteauroux. Elle a la possibilité de se désister de cet appel jusqu'à un mois avant la date de l'audience.

Actu17

28/02/2026

Le tribunal l'a reconnu coupable d'« **une ou deux gifles à la tête** », compte tenu notamment de l'intentionnalité du geste. À l'issue d'une audience de plus de dix heures à huis clos, au cours de laquelle elle a nié les faits, le tribunal a prononcé une peine de 24 mois de prison, dont 14 avec un sursis probatoire renforcé et plusieurs obligations, parmi lesquelles celle de soins et d'interdiction d'entrer en contact avec les victimes.

Il s'était alors rendu chez lui pour s'emparer d'un couteau puis était revenu, accompagné de sa mère, asséner plusieurs coups à l'adolescent, dont l'un avait atteint le cœur.

Sa mère, arrivée au tribunal dissimulée derrière un foulard et des lunettes de soleil, était jugée de son côté pour « violences sur personne vulnérable sans ITT (incapacité totale de travail) », car les coups portés « n'ont pas eu d'incidence » sur l'état de vulnérabilité du jeune Matisse. **Elle risquait jusqu'à trois ans de prison**.

« **Ce qui importait à la famille, c'était d'avoir au moins une partie d'emprisonnement ferme** », a-t-il réagi. Le procès, qui

s’est ouvert à huis clos vers 10 h, s’est déroulé sous forte présence policière. L’accès au palais de justice, et à ses abords, est resté inaccessible au public. Un dispositif justifié par un risque important de prise à partie, selon les autorités, qui avaient rappelé que la femme de 39 ans avait déjà été copieusement insultée à l’issue du procès de son fils, des échauffourées qui avaient entraîné son exfiltration.

La nationalité afghane de l’accusé et de sa mère avait donné lieu à de violentes polémiques, des responsables politiques de droite et d’extrême droite appelant notamment le gouvernement à durcir sa politique migratoire. Le meurtre de Matisse avait causé une émotion considérable dans sa ville natale et au-delà. Quelque 8 000 personnes avaient défilé dans les rues de Châteauroux dans les jours suivant sa mort et 2 000 environ avaient assisté à la cérémonie tenue en sa mémoire. Depuis, le père et la mère de Matisse partagent leur lutte « contre cette violence » qui peut toucher des adolescents, en intervenant dans des établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes.

Ouest-France

27/02/2026

La mère de l’adolescent condamné pour le meurtre de Matisse, 15 ans, poignardé en avril 2024 à Châteauroux (Indre), est jugée vendredi à huis clos pour « violences sur personne vulnérable sans ITT ». Âgée de 37 ans au moment des faits, elle est soupçonnée d’avoir frappé la victime alors qu’elle agonisait. Son fils, de nationalité afghane, a été condamné en mai 2025 à huit ans de prison ferme. La prévenue encourt trois ans d’emprisonnement.

Le Parisien

09/09/2025

Selon Le Parisien avec AFP, la mère de l'adolescent condamné à huit ans de prison pour le meurtre de Matisse, 15 ans, sera jugée le **26 septembre à Châteauroux**. Elle est soupçonnée d'avoir aussi frappé la victime, notamment par des gifles et des coups, au moment où le jeune garçon agonisait.

Le fils, âgé de 16 ans, de nationalité afghane et en situation régulière, avait été reconnu coupable d'avoir tué Matisse de plusieurs coups de couteau le 27 avril 2024, à l'issue d'une bagarre née d'une « battle de rap ». Il était revenu sur les lieux armé et accompagné de sa mère.

La mère comparaîtra pour « violences sur personne vulnérable sans ITT », car ses coups n'ont pas provoqué la mort. Un important dispositif de sécurité est prévu lors de l'audience, en raison des tensions déjà constatées. Après le premier procès, elle avait dû être exfiltrée sous les insultes.

Le meurtre de Matisse avait bouleversé la ville : **8 000 personnes** avaient défilé à Châteauroux et **2 000** avaient assisté à la cérémonie en sa mémoire.

28/05/2025

Un mineur afghan âgé de 16 ans [15 au moment des faits] a été condamné ce mercredi par le tribunal pour enfants de Châteauroux à 8 ans de prison ferme pour le meurtre de Matisse en avril 2024. Le procès avait débuté à huis clos lundi. Il risquait une peine maximale de 15 ans de prison en raison de sa minorité. [10 avec une altération du discernement] (…)

Le motif de cette agression sauvage est futile et dérisoire. Matisse aurait critiqué un morceau de rap écrit par l'autre adolescent. Vexé, ce dernier aurait alors proposé à Matisse d'en découdre en «un contre un» dans un hall d'immeuble. Furieux d'avoir perdu la bagarre, il serait ensuite allé chercher un couteau chez lui avant de poignarder Matisse à plusieurs reprises au thorax et dans la région du cœur.

Le week-end précédant le meurtre de Matisse, le condamné avait été interpellé après avoir mis une lame sous la gorge d'un jeune homme dans un parc de Châteauroux pour lui voler son téléphone portable. L'adolescent, qui n'hésitait pas à se filmer avec un couteau et à afficher son hostilité envers la police sur les réseaux sociaux, avait alors été placé sous contrôle judiciaire. Avant de commettre l'irréparable quelques jours plus tard.

Le Figaro

Le tribunal pour enfants en compétence criminelle s'était retiré en début d'après-midi. Il a retenu *« une altération assez importante du discernement »* chez Rahman M., ce qui explique que la peine prononcée soit légèrement en dessous de la peine requise par le procureur. (…)

La famille de Matisse Marchais, réunie derrière la mère, le père et le grand frère de l'adolescent, avait confié « ne rien attendre du tout de ce procès », et sûrement pas des « explications qui n'arriveront pas ». (…)

La Nouvelle République

La mère du suspect, âgée de 37 ans au moment des faits, avait également été mise en examen et placée sous contrôle judiciaire. Cette dernière aurait "asséné des gifles à la victime", comme l'avait alors écrit le parquet de Bourges, qui s'était saisi du dossier. Elle sera *"prochainement jugée devant le tribunal correctionnel pour les faits qualifiés de violence sur personne vulnérable sans incapacité"*, a déclaré

le procureur, sans pour l'heure communiquer la date du procès. (…)

TF1

30/04/2024

> *Meurtre de Matisse, la colère des enquêteurs : « Mes collègues sont indignés. Ce jeune auteur avait été mis en examen le 22 avril pour vol aggravé, et il était toujours dans la nature… On se sent impuissant » pic.twitter.com/QPUOYhhG54*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 30, 2024*

> *Le témoignage poignant d'un habitant de #Chateauroux au micro de @VincLapierre : "On nous dit que nous sommes en démocratie. Quand est-ce qu'on a voté pour avoir des migrants qui arrivent comme ça, pour avoir des juges qui sont irresponsables ?" pic.twitter.com/F2baBtp0ZM*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 30, 2024*

> *Le profil de la famille du meurtrier présumé de Matisse se précise : "C'est une famille qui est bien connue de la police, quand les policiers les croisent, ils se font systématiquement insulter." #Chateauroux pic.twitter.com/kpo8g6nCHY*

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 30, 2024

«Wallah j'ai trop la haine» : le profil inquiétant du mineur afghan suspecté du meurtre de #Matisse à #Châteauroux.

Sur les réseaux sociaux, ce mineur de 15 ans se filme avec un couteau et affiche son hostilité envers la police ⬇ avec @MaxDubernet https://t.co/IxPFjzMJYG

— Guillaume Poingt (@guillaumepoingt) April 30, 2024

Selon les 2 amis de Matisse présents au moment du drame «à aucun moment Matisse n'a proféré d'insultes racistes»
Et pour les amis du jeune homme cette thèse «n'a aucun sens» (Figaro)

Comment BFMTV a pu laisser propager cette info TOUTE la journée?
N'hésitez pas à alerter l'Arcom pic.twitter.com/UxfahgxUSB

— Destination Télé (@DestinationTele) April 30, 2024

Le parquet évoque des insultes réciproques mais pas de propos racistes de la part de Matisse :

Meurtre de #Matisse à #Châteauroux.

Dans son dernier communiqué, le parquet évoque des insultes réciproques et une altercation entre Matisse et l'auteur

> *présumé juste avant les coups de couteau.*
>
> *Il n’est pas fait état d’insultes racistes proférées par Matisse. pic.twitter.com/6KEe4kJPFv*
>
> *— Guillaume Poingt (@guillaumepoingt) April 29, 2024*

Quelques mots de travers après une improvisation de rap, un duel à mains nues qui éclate et un « vaincu », ivre de colère, qui se venge à coups de couteau. C’est le scénario, confirmé par les premiers éléments de l’enquête, que nous a expliqué le frère aîné du suspect. (…)

Pour tenter de saisir les ressorts de ce qui apparaît pour le moment comme une terrible pulsion criminelle, il faut revenir quelques dizaines de minutes en arrière. La scène se déroule à l’intérieur d’une voiture épave, une Renault Twingo abandonnée, où Matisse et Akmal* *[prénom modifié]*, qui ne se connaissent que très peu, ont pris place en compagnie de deux copains communs. Ce samedi 27 avril, en fin d’après-midi, le quatuor se lance dans un concours improvisé de « rap freestyle ».

À l’issue de la prestation d’Akmal*, Matisse aurait lâché quelques mots dévalorisants, teintés peut-être de moquerie. Le jeune Afghan réagit au quart de tour et propose un affrontement physique à mains nues, dans le sous-sol d’un immeuble situé à proximité. Défi accepté. Une bagarre à mains nues éclate.

Des coups de poing au visage sont échangés. Le sang coule. Matisse s’en serait sorti « vainqueur » et pourrait, selon le mis en cause et les deux témoins présents, avoir prononcé quelques paroles perçues comme des injures raciales *[NdeFDS : le parquet évoque des insultes réciproques mais pas de propos racistes de la part de Matisse]*. Akmal*, le « vaincu », ne

supporte pas l’affront. La brouille entre adolescents de 15 ans bascule dans l’horreur.

Le jeune Afghan rentre dans son immeuble. Selon les explications livrées au cours de sa garde à vue, il récupère un couteau, non pas dans l’appartement familial mais dans une partie commune, même si des questions restent ouvertes à ce sujet. Puis il revient vers le groupe de trois garçons avec lesquels il rappait seulement quelques minutes plus tôt. Ces derniers ont repris place à bord de la Twingo abandonnée et ne voient pas le danger arriver.

Akmal* ouvre le coffre de la voiture et s’en prend à Matisse. Celui-ci s’extirpe du véhicule et tente de fuir. Mais les coups pleuvent et la colère de l’assaillant semble inextinguible. Matisse finit par s’effondrer cinquante mètres plus loin, sous les yeux de riverains impuissants et de ses deux copains tétanisés.

La mère d’Akmal*, alertée peut-être par les cris des jeunes du quartier, serait arrivée sur place après son fils. Mais son rôle exact dans les quelques minutes qui enveloppent la commission des faits doit encore être étudié. Dans le quartier Saint-Denis, les voisins brossent le portrait d’une femme irascible voire violente, y compris avec son mari et ses cinq enfants (deux garçons et trois filles), et surtout très instable sur le plan psychologique. Raison pour laquelle une partie de la fratrie aurait été placée, ces dernières années, dans des familles d’accueil.

Elle aurait giflé le jeune Matisse alors qu’il gisait à terre. Un geste qui pourrait aussi, selon certains témoins, s’interpréter comme une vaine tentative de ranimer l’adolescent.

Selon une source proche du dossier, Akmal* souffrirait lui aussi de troubles de la personnalité. Interrogé sur ce point, Sahil, le frère aîné, admet que son cadet suivait ces derniers

temps un traitement médicamenteux censé réguler ses changements brutaux d'humeur. En grande difficulté scolaire et perçu de manière négative par les jeunes du quartier, il tentait d'exister par tous les moyens, surtout les plus violents. (…)

*Prénom modifié

Le Parisien

29/04/2024

Le préfet de l'Indre "appelle chacun au calme et à la dignité" après la mort de Matisse :

Tout en présentant ses "condoléances aux parents et aux proches des victimes", le préfet appelle également "à respecter le deuil de la famille". Ce communiqué précise également que "les effectifs de police de Châteauroux restent largement déployés, notamment aux alentours du lieu du drame, pour assurer le calme". (…)

BFMTV

Plusieurs vidéos (antérieures au drame) de l'Afghan qui aurait tué Matisse :

> *Dans cette vidéo, publiée sur ses réseaux sociaux et antérieure au drame , le meurtrier présumé de Matisse se balade dans la rue, couteau en main déja en quête de violence contre quelqu'un #mathis #chateauroux pic.twitter.com/gV5pSqJSkg*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 29, 2024*

> *Voici une série de vidéos de l'Afghan qui aurait tué Matisse. #Mathis pic.twitter.com/8uGu6RE3uW*
>
> *— Pierre Sautarel (@FrDesouche) April 29, 2024*

« Il aimait dire qu'il avait des problèmes avec la police » confient des connaissances de R.M. à notre reporter. Le profil du meurtrier présumé de Matisse Marchais se dévoile. (…)

Il aurait récemment changé de collège, sans que l'on en connaisse encore la raison. L'adolescent traînait souvent au centre-ville pour faire du rap ou discuter avec ses copains. *« Il aimait dire qu'il avait des problèmes avec la police,* rapportent des connaissances. *Il se la jouait racaille… »*

Le Nouveau Detective

> *Gil Avérous (Maire DVD de Châteauroux) : "les parents de Matisse ne souhaitent pas qu'on parle d'immigration ni de la nationalité" #mathis pic.twitter.com/2iUXYYUWmO*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 29, 2024*

> *Meurtre de Matisse : la version du suspect #mathispic.twitter.com/4HEIuseimS*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 29, 2024*

Les contours de la rixe, qui a conduit à la mort de Matisse, 15 ans, poignardé samedi à Châteauroux (Indre), commencent à se dessiner. Selon les premiers éléments de l'enquête, une altercation aurait éclaté entre les deux adolescents, tous les deux à pied, sur la voie publique.

Dans un second temps, l'adolescent, soupçonné d'être l'auteur du meurtre, serait revenu en voiture avec sa mère, avant de poignarder Matisse, selon les informations du Parisien. Mais après ces coups de couteau, la mère du mis en cause aurait giflé Matisse, a-t-on également appris.

Placés tous les deux en garde à vue, samedi, l'auteur présumé des faits, un mineur afghan du même âge que la victime, et sa mère, doivent être déférés ce lundi dans l'après-midi au pôle judiciaire criminel. Comme nous l'avons révélé, le suspect, déjà connu de la justice, a déjà été mis en examen, le 22 avril dernier, dans une autre affaire pour « vol aggravé avec violence ». Agnès Auboin, la procureure de la République de Châteauroux, a ouvert une enquête pour « tentative d'homicide volontaire ».

Des zones d'ombre persistent, mais un scénario semble se préciser. Une altercation aurait donc éclaté entre les deux adolescents en pleine rue. Au cours de l'échange, des « propos racistes auraient été tenus par Matisse » selon des témoins, a fait savoir une source policière au Parisien, appelant à la prudence et rappelant qu'on est dans le contexte d'une altercation dans la rue.

Au cours de la dispute, Matisse aurait « pris le dessus » et asséné une gifle à l'autre adolescent, qui a pris la fuite. Dans un second temps, ce dernier serait revenu, vers 17h45, en voiture, accompagné de sa mère. C'est à ce moment-là, depuis le véhicule, qu'il aurait poignardé Matisse de deux coups de couteau, dont l'un atteignant le cœur. Après ce geste, la mère

de l’adolescent, soupçonné d’être l’auteur des coups mortels, aurait à son tour giflé Matisse.

Le Parisien

Les enquêteurs de Châteauroux en savent désormais un peu plus sur le contexte dans lequel s’inscrit la mort de Matisse, 15 ans, poignardé samedi en fin d’après-midi. Selon les premiers éléments de l’enquête que révèle RMC, le suspect – prénommé R. – actuellement en garde à vue serait passé à l’acte pour se venger après des violences et des insultes dont il aurait été victime en raison de ses origines afghanes, selon une source proche de l’affaire.

Le matin même, une altercation a éclaté entre les deux adolescents de 15 ans dans leur quartier. Devant témoins, Matisse aurait asséné un coup de poing au visage de R. après l’avoir insulté, le qualifiant de “fils de Ben Laden”, “fils d’Afghan” et l’incitant à retourner dans son pays, a appris RMC.

Ces faits, racontés par le suspect en garde à vue, ont été confirmés aux policiers par des témoins. Sa blessure au visage a également été constatée par un médecin dans le cadre de sa garde à vue. Devant les enquêteurs, R. a précisé avoir déjà subi des faits identiques de la part de Matisse deux semaines auparavant.

RMC

28/04/24

> *#Mathis s’est fait voler son téléphone par l’afghan. Mathis s’est battu pour le récupérer, il a réussi, puis a fui en*

> *courant.*
> *L'afghan l'a poursuivi et lui a mis 5 coups de couteaux dans le cœur.*
>
> *— Damien Rieu (@DamienRieu) April 28, 2024*

Après la mort de Mathis, tué samedi à Châteauroux (Indre) par un adolescent du même âge, le quartier Saint-Denis est sous le choc.

« Je suis ici depuis soixante-deux ans ! Je n'aurai jamais pensé vivre un tel drame ! » lance Marie-José, 80 ans, après la mort de Mathis, 15 ans, samedi 27 avril à Châteauroux, avant de refermer ses volets. La police scientifique procède aux derniers relevés derrière les rubalises jaunes et noires. Ils viennent d'emmener l'épave d'une Twingo abandonnée au pied des immeubles depuis plusieurs mois. Pneus crevés, pare-brise fissuré, sièges éventrés. Elle servait de point de rendez-vous à certains jeunes.

Pascal la voyait depuis au moins trois mois. Et s'inquiétait du trafic qu'elle abritait. « Certains fumaient des joints en nous narguant. Saint-Denis était un quartier paisible, où il faisait bon vivre. Depuis quelques années, les incivilités, puis les petits trafics de drogue, sont devenus monnaie courante. Pas plus tard que lundi dernier, j'ai dit à un voisin qu'un jour ou l'autre on aurait un problème. C'est arrivé et c'est bien triste », déplore-t-il.

(…) Le Parisien

Une enquête pour homicide volontaire est menée par le parquet de Châteauroux.

(…) il s’agit d’un mineur de 15 ans, jamais condamné par la justice mais **visé par deux procédures pénales** (…)

Rapidement, les enquêteurs ont eu des raisons de soupçonner une participation de la mère du suspect dans les faits de violence. Elle a donc, elle aussi, été interpellée et placée en garde à vue. Cette femme de 37 ans ne présente aucun antécédent judiciaire. (…)

France Bleu

---

https://twitter.com/Ereminette/status/1784622602171912605

> *Voici la photo du jeune Mathis 15 ans trucidé pour son portable à Châteauroux.*
> *Fils de restaurateurs connus sur la ville, sa mort suscitent un énorme émoi sur les réseaux sociaux pic.twitter.com/rYbPDcvTOF*
>
> *— Boulinette (@sidoubouli3) April 28, 2024*

Selon nos informations, **ce jeune homme de nationalité afghane** dont les parents sont en situation régulière a été mis en examen la semaine dernière pour « vol aggravé avec violence ». Il s’agit d’une affaire de guet apens tendu via les réseaux sociaux avec vol de portable à la clef. Le suspect avait été laissé en liberté sous contrôle judiciaire, compte tenu de son âge – âgé de moins de 16 ans – et de l’absence de casier judiciaire. Il est par ailleurs impliqué dans une autre affaire en cours. Des informations que nous a confirmées Agnès Auboin, la procureure de la République de Châteauroux.

Le Parisien

27/04/24

Un adolescent de 15 ans est mort poignardé samedi 27 avril 2024. Une enquête a été ouverte par le parquet de Châteauroux pour déterminer les circonstances de la rixe survenue dans le quartier Saint-Denis.

La Nouvelle République

Une autre affaire dans laquelle l'agresseur serait impliqué :

La scène s'est déroulée sous les yeux de plusieurs passants, en plein samedi après-midi à Châteauroux, au parc de Belle-Isle. La police est intervenue vers 17h pour une extorsion au couteau. Depuis, deux mineurs ont été placés en garde à vue et mis en examen pour vols et violences aggravés. L'un des jeunes est sous contrôle judiciaire, l'autre reste libre. Mais il reste encore d'autres protagonistes en liberté.

Wael fait partie des passants, lui n'a pas hésité à intervenir. *"Tout d'un coup, j'ai vu que ça n'allait pas, avec un groupe de jeunes autour d'une personne. J'ai demandé s'il y avait un problème"*, raconte le Castelroussin. Il sort son téléphone portable pour filmer. Un réflexe qui fait fuir les cinq auteurs présumés de l'agression. Et qui permettra plus tard à la police d'identifier plusieurs protagonistes. **Plusieurs sources nous confirment que l'agression aurait été violente**. *"L'homme m'a dit qu'il avait été menacé avec un couteau, qu'on lui a piqué son téléphone portable et qu'ils ont essayé de le pousser dans l'eau"*, explique Wael.

Selon ce témoignage recueilli par France Bleu Berry, c'est une sorte de piège, de guet-apens qui aurait été tendu à la victime supposée. *"La personne m'a dit qu'elle avait un*

rendez-vous avec une fille, après avoir discuté sur une application de rencontres. Et quand il est arrivé, il y avait ce groupe de jeunes”, poursuit Wael. *“Un des jeunes m’a aussi dit que l’homme draguait sa sœur, que c’était un pédophile, un pointeur*”, ajoute-t-il.

France Bleu